



NOTICE DE L'ETAT DES SOMMES VERSEES AU F.S.P.O.E.I.E.
Radiation des contrôles sans droit à pension

F.S.P.O.E.I.E.
BORDEAUX

Code	Commentaires	Pièces à fournir																														
1	<p>Le dernier salaire horaire soumis à retenue pour pension comprend les éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Salaire brut • Prime de rendement • Prime d'ancienneté • Montant correspondant aux heures supplémentaires <p>Ces 4 éléments constituent la rémunération brute globale</p> <ul style="list-style-type: none"> • Heures normales effectives • Heures supplémentaires <p>Il est déterminé de manière suivante : <u>Rémunération brute globale</u> Nombre d'heures total</p>	Copies des 3 derniers bulletins de salaire																														
2	<p>Seules les périodes ayant fait l'objet d'une validation doivent figurer dans ce cadre.</p> <p>Indiquer, selon le cas, le montant des sommes versées dans la case prévue à cet effet.</p>	Décompte de validation																														
3	<p>Indiquer toutes les périodes, année par année, ayant directement donné lieu à cotisations auprès du FSPOEIE, y compris la période de régularisation obligatoire.</p> <p>Scinder les années comportant un changement de taux de cotisations dans la part ouvrière (voir tableau)</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Périodes</th> <th>Taux</th> </tr> </thead> <tbody> <tr><td>Du 01/04/1944 au 31/12/1983</td><td>6,00 %</td></tr> <tr><td>Du 01/01/1984 au 31/07/1986</td><td>7,00 %</td></tr> <tr><td>Du 01/08/1986 au 30/06/1987</td><td>7,70 %</td></tr> <tr><td>Du 01/07/1987 au 31/12/1988</td><td>7,90 %</td></tr> <tr><td>Du 01/01/1989 au 31/01/1991</td><td>8,90 %</td></tr> <tr><td>Du 01/02/1991 au 31/12/2010</td><td>7,85 %</td></tr> <tr><td>Du 01/01/2011 au 31/12/2011</td><td>8,12 %</td></tr> <tr><td>Du 01/01/2012 au 31/12/2012</td><td>8,39 %</td></tr> <tr><td>Du 01/01/2013 au 31/12/2013</td><td>8,76 %</td></tr> <tr><td>Du 01/01/2014 au 31/12/2014</td><td>9,14 %</td></tr> <tr><td>Du 01/01/2015 au 31/12/2015</td><td>9,54 %</td></tr> <tr><td>Du 01/01/2016 au 31/12/2016</td><td>9,94%</td></tr> <tr><td>Du 01/01/2017 au 31/12/2017</td><td>10,29%</td></tr> <tr><td>Du 01/01/2018 au 31/12/2018</td><td>10,56%</td></tr> </tbody> </table>	Périodes	Taux	Du 01/04/1944 au 31/12/1983	6,00 %	Du 01/01/1984 au 31/07/1986	7,00 %	Du 01/08/1986 au 30/06/1987	7,70 %	Du 01/07/1987 au 31/12/1988	7,90 %	Du 01/01/1989 au 31/01/1991	8,90 %	Du 01/02/1991 au 31/12/2010	7,85 %	Du 01/01/2011 au 31/12/2011	8,12 %	Du 01/01/2012 au 31/12/2012	8,39 %	Du 01/01/2013 au 31/12/2013	8,76 %	Du 01/01/2014 au 31/12/2014	9,14 %	Du 01/01/2015 au 31/12/2015	9,54 %	Du 01/01/2016 au 31/12/2016	9,94%	Du 01/01/2017 au 31/12/2017	10,29%	Du 01/01/2018 au 31/12/2018	10,56%	Décompte de régularisation
Périodes	Taux																															
Du 01/04/1944 au 31/12/1983	6,00 %																															
Du 01/01/1984 au 31/07/1986	7,00 %																															
Du 01/08/1986 au 30/06/1987	7,70 %																															
Du 01/07/1987 au 31/12/1988	7,90 %																															
Du 01/01/1989 au 31/01/1991	8,90 %																															
Du 01/02/1991 au 31/12/2010	7,85 %																															
Du 01/01/2011 au 31/12/2011	8,12 %																															
Du 01/01/2012 au 31/12/2012	8,39 %																															
Du 01/01/2013 au 31/12/2013	8,76 %																															
Du 01/01/2014 au 31/12/2014	9,14 %																															
Du 01/01/2015 au 31/12/2015	9,54 %																															
Du 01/01/2016 au 31/12/2016	9,94%																															
Du 01/01/2017 au 31/12/2017	10,29%																															
Du 01/01/2018 au 31/12/2018	10,56%																															
4	Cadre réservé à l'établissement certifiant les éléments contenus dans																															

	cet imprimé.	
--	--------------	--